

Agenda des activités  
Septembre - Octobre 2020

retraite  
active

la ville pour tous



bezons

## SOMMAIRE

**P3 Sorties en Île-de-France et ses alentours**  
Marche pédestre suivie d'un goûter à l'île Marante, Restaurant d'application, zoo de Thoiry.

**P5 Événements festifs et culturels**  
Anniversaires à la résidence autonomie Louis-Péronnet, ciné-femmes, cinéma à la résidence autonomie Louis-Péronnet.

**P6 Rencontres et ateliers hebdomadaires**  
Groupe de réflexion « Animation et vie sociale », ateliers hebdomadaires.

**P7 Infos pratiques**  
Carte senior et quotient, régie des quartiers, numéros utiles.

**P8 Conditions d'inscription et d'annulation**

### INFO COVID-19

Pour préserver la santé de chacun, les animations sont adaptées au contexte sanitaire. Elles se feront dans le respect des gestes barrières et de distanciation physique. Certaines activités du programme pourraient être modifiées ou annulées en fonction des conditions sanitaires.

# Sorties en Île-de-France et ses alentours

Inscriptions à partir du 17 septembre, à 13 h 30, à l'hôtel de ville, munie de votre carte senior.



■ **Mardi 22 septembre  
et jeudi 29 octobre**

## *Sortie pédestre à l'île Marante*

Rendez-vous devant l'hôtel de ville à **13 h 45**  
Marche d'environ 1 h 30 à bonne allure suivie  
d'un goûter sur place.

Prévoir vêtements et chaussures (adaptés à la marche) et une boisson.

■ **Vendredi 25 septembre**  
***Déjeuner au restaurant***  
***d'application***  
***Guyancourt - 78***

**Départ de Bezons** après  
ramassage : **10 h 30.**

**Retour à Bezons** vers **16 h 30.**

Les élèves du lycée hôtelier et de tourisme de Guyancourt vous serviront un menu composé d'un apéritif, d'une entrée, d'un plat, d'un dessert, d'un café et de boisson.



**Tarifs : quotient A : 7,34 € - quotient F : 14,69 € - quotient J : 24,96 €**

■ **Jeudi 8 octobre**

**Zoo de Thoiry - 78**

**Départ de Bezons** après ramassage : **8 h 30**

**Retour à Bezons** vers **17 h 30**

Vivez une aventure incroyable au cœur de la nature à seulement 40 km de Paris. À bord d'un car vivez le « safari » pour rencontrer des animaux en liberté. **Prévoir un pique-nique.**

**Tarifs : quotient A : 8,61 € - quotient F : 17,22 €**

**quotient J : 29,27 €**



Les trajets seront effectués en car de tourisme desservant les différents arrêts de la commune à l'aller comme au retour, au plus près de votre domicile. Le circuit ainsi que les horaires définitifs seront communiqués lors de l'inscription.

## Événements festifs et culturels

### ■ **Mardis 29 septembre et 27 octobre**

*Anniversaires des usagers du restaurant,*

De 12 h à 14 h, à la résidence autonomie Louis-Péronnet.

Déjeuner à réserver auprès des agents de la résidence.

### ■ **Jeudis 17 septembre et 15 octobre**

« *Ciné-Femmes* »,

*À 14 h, au théâtre Paul-Eluard*

Autour de films variés, accordez-vous un moment d'évasion vers les Écrans Eluard, suivi d'un échange au bistrot du théâtre.

Information et programme, au 01 34 10 20 20.

### ■ **Séances cinéma à la résidence autonomie Louis-Péronnet**

*À partir de 14 h*

Gratuit sur inscription au CCAS, au 01 79 87 62 25 ou 01 79 87 62 17.

### **Mardi 15 septembre**

*Le mystère Henri Pic* - film de Rémi Bezançon avec Fabrice Luchini, Camille Cottin.

Dans une étrange bibliothèque au cœur de la Bretagne, une jeune éditrice découvre un manuscrit extraordinaire qu'elle décide aussitôt de publier. Le roman devient un best-seller. Mais son auteur, Henri Pick, un pizzaiolo breton, décédé deux ans plus tôt, n'aurait selon sa veuve jamais écrit autre chose que ses listes de courses.

### **Mardi 13 octobre**

*Au bout des doigts* - film de Ludovic Bernard avec Jules Benchetrit, Lambert Wilson.

La musique est le secret de Mathieu Malinski, un sujet dont il n'ose pas parler dans sa banlieue où il traîne avec ses potes. Alors qu'un des petits cambriolages qu'il fait avec ces derniers le mène aux portes de la prison, Pierre Geitner, directeur du conservatoire national supérieur de musique l'en sort en échange d'heures d'intérêt général. Mais Pierre a une toute autre idée en tête...

## Rencontres

### ■ **Lundis 21 septembre et 12 octobre**

#### ***Groupe de réflexion « Animation et vie sociale »***,

Venez échanger pour construire le programme d'animation

13 h 30, à la résidence autonomie Louis-Péronnet. Ouvert à toutes et à tous.

Animé par Christelle Gallo - Renseignements au 01 79 87 62 17

## Ateliers hebdomadaires

Renseignements et inscriptions au CCAS au 01 79 87 62 25

Gratuits, à la résidence autonomie Louis-Péronnet.

### **Reprise à partir du lundi 14 septembre**

#### ■ **Gym douce et équilibre**

**Le lundi, de 15 h 15 à 16 h 15 ou de 16 h 15 à 17 h 15** (hors vacances scolaires).

Encadré par Yann Lemétayer (éducateur sportif) qui vous guidera selon vos possibilités. Cet atelier vous permet de prévenir les risques de perte de la notion d'équilibre et de conserver toute votre motricité et votre forme.

#### ■ **Yoga**

**Le jeudi, de 16 h 30 à 17 h 30, ou de 17 h 30 à 18 h 30** (hors vacances scolaires).

Encadré par Sophie Martin, professeur de yoga diplômée de l'IFY, formée également aux pratiques de relaxation évolutive et aux bases de la sophrologie.

**Il est impératif de fournir un certificat médical d'aptitude à l'activité physique concernée, pour être autorisé à la pratiquer. Ce certificat est valable 3 ans (de date à date).**

#### ■ **Atelier chant à l'école de musique**

**Le lundi de 10 h à 11 h** (hors vacances scolaires).

École municipale de musique et de danse – 26, rue Maurice-Berteaux

Débutants ou confirmés, n'hésitez pas, vous vivrez des moments très agréables.

Animé par Philippe Duthoit, professeur de musique.

**Tarifs : (facturation au trimestre) quotient A : 8,83 € -**

**quotient F : 17,66 € - quotient J : 35,32 €**

## Infos pratiques

### ■ Carte senior et calcul du quotient

Vous pouvez vous procurer la carte gratuitement au CCAS - service aux retraités, à l'hôtel de ville - muni-e de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une photo. Les Bezonnais peuvent également faire calculer leur quotient pour bénéficier de tarifs dégressifs adaptés à leurs revenus (documents à présenter : notification de retraite, avis d'imposition, quittance de loyer).

Accueil, renseignements et inscriptions au CCAS aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville 01 79 87 62 25.

### ■ Régie des quartiers

Cette association, avec le soutien de la Ville, vous propose le service « Mobi-Cité », afin d'assurer vos déplacements dans Bezons ou vers l'hôpital d'Argenteuil. Pour adhérer et profiter de ce service, il suffit de téléphoner au 01 39 47 60 35. Une personne se rendra à votre domicile afin de procéder à votre inscription. Vous pourrez ensuite acheter des tickets soit à la régie des quartiers située au 9, rue Parmentier, soit directement au conducteur.

Information complémentaire au 01 39 47 60 35.

## Numéros utiles

### Hôtel de ville

Tél. : 01 79 87 62 00

### CCAS - service aux retraités

Ouvert le lundi et jeudi de 13 h 30 à 18 h,  
le mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h, le vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
Tél. : 01 79 87 62 25 / 01 79 87 62 17

### Résidence autonomie Louis-Péronnet

Tél. : 01 39 61 08 40

### Centre municipal de santé Maurice-et-Liliane-Bourstyn

Tél. : 01 79 87 64 40

### Mobi-Cité - Régie des quartiers

Tél. : 01 39 47 60 35

# INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PAYANTES DU SERVICE MUNICIPAL AUX RETRAITÉS

## Comment s'inscrire ?

En vous rendant directement à l'hôtel de ville, muni.e de votre carte senior (à partir du jour d'ouverture des inscriptions annoncé en page 3).

## Conditions :

- Il vous est demandé de vous limiter à deux pour le nombre de places réservées (exemple : un couple ou une personne et un ami). L'inscription doit être effectuée par l'une des personnes participantes.
- En raison d'une forte affluence, nous limitons les réservations uniquement le jour d'ouverture des inscriptions, à une sortie par personne.
- Aucune inscription n'est prise par téléphone.

## Comment annuler ?

En contactant le CCAS au 01 79 87 62 25 ou en retournant le coupon ci-dessous.

## Pourquoi annuler ?

Les annulations intervenant dans les 7 jours précédant l'activité, sont facturées suivant le montant des frais engagés par la Ville et ce afin de ne pas pénaliser les autres participants (qui devraient alors supporter un surcoût).

Seules les annulations pour raisons de santé n'engendrent pas de frais : un certificat médical est alors demandé.



Annulation de(s) (l')activité(s) ou de(s) sortie(s) .....

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Signature :

Coupon à retourner à : Hôtel de ville, service municipal aux retraités,  
6, avenue Gabriel-Péri - CS 30122 - 95875 Bezons Cedex.